



Edmond de Rothschild Real Estate SICAV

Société d'investissement à capital variable (SICAV) de la catégorie «fonds immobiliers»

Siège social : 18, rue de Hesse, 1204 Genève

Registre du commerce du canton de Genève : CH-660-2683010-7

Les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

jeudi 24 juillet 2014 à 10h30,

Au siège social de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.
18, rue de Hesse, 1204 Genève

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel, comptes annuels pour l'exercice au 31 mars 2014 et rapport de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels relatifs à l'exercice au 31 mars 2014.

2. Affectation du résultat

Suite à l'Assemblée générale extraordinaire du 27 février 2014, Edmond de Rothschild Real Estate SICAV a versé un dividende intermédiaire de CHF 3 par action, soit CHF 12'000'000, pour le compartiment Swiss et de CHF 2.5 par action, soit CHF 5'000'000, pour le compartiment Helvetia.

Le Conseil d'administration propose d'attribuer le bénéfice comme suit :

Compartiment Swiss (individuel) : Le Conseil d'administration propose de reporter le résultat pouvant être versé aux investisseurs au 31 mars 2014, soit CHF 1'636'635.36, à l'exercice suivant, et de ne pas verser de dividende supplémentaire à celui versé en cours d'exercice.

Compartiment Helvetia : Le Conseil d'administration propose de reporter le résultat pouvant être versé aux investisseurs au 31 mars 2014, soit CHF 153'055.20, à l'exercice suivant, et de ne pas verser de dividende supplémentaire à celui versé en cours d'exercice.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice au 31 mars 2014

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration.

4. Elections

4.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire, sous réserve de l'approbation préalable de la FINMA, pour une période d'un an se terminant avec l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2015, M. Manuel Leuthold en tant que membre du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration constate la fin du mandat de M. François Moser et propose de réélire, pour une période d'un an se terminant avec l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2015, les administrateurs suivants : M. Alexandre Col, M. Charles Spierer, M. Jean Golinelli, M. François Rayroux, M. Sylvain Roditi, M. Max Zollinger.

4.2 Organe de révision

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un mandat d'un an KPMG SA en tant qu'organe de révision.

5. Divers

* * * *

Les titulaires d'actions au porteur peuvent retirer leur carte d'admission jusqu'au 21 juillet 2014 à midi auprès de CACEIS (Switzerland) SA, chemin de Précoisy 7-9, 1260 Nyon, moyennant une pièce attestant de leur dépôt auprès d'un établissement bancaire. Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

Selon l'Art. 22 al. 3 des statuts, chaque actionnaire ayant droit de vote peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire ayant le même droit ou par un tiers.

Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d du CO sont priés de communiquer le plus tôt possible à CACEIS (Switzerland) SA le nombre des actions qu'ils représentent et le numéro des cartes d'admission représentées, mais au plus tard le 21 juillet 2014 avant midi. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934 ainsi que les gestionnaires de fortune professionnels.

Les comptes annuels, le rapport annuel du Conseil d'administration et les rapports de l'organe de révision sont tenus à disposition des actionnaires auprès du siège de Edmond de Rothschild Real Estate SICAV, rue de Hesse 18, 1204 Genève, ainsi qu'auprès de CACEIS (Switzerland) SA, chemin de Précoisy 7-9, 1260 Nyon. Chaque actionnaire peut demander qu'une copie de ces documents lui soit délivrée.

Genève, le 2 juillet 2014